



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées situées, dans le comté d'Ottawa, dans le Bas-Canada, seront, à compter du VINGT DEUXIEME OCTOBRE, prochain, à vendre aux conditions énoncées dans l'avis publié sous la date du Deux Mars 1849, et au prix mentionné ci-bas, par l'Agent Local, JOHN LYNCH, à l'Île des Allumettes, auquel l'on devra s'adresser.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le Public qu'il reçoit en ce moment une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Église, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc.

COLLEGE de BYTOWN.

LE COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges.

ÉCOLE DES SOURDS-MUETS.

DEPUIS que la Législature cessa, il y a 13 ans, d'encourager l'école des Souds-Muets, si habilement tenue par M. R. McDonald, tout les vrais amis de l'humanité déplorent le sort de ces infortunés, privés des bienfaits de l'instruction.

Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de \$1 par année payable d'avance au moins par quartier. Bytown, 3 septembre 1849.

ANALYSE DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE A ST. HYACINTHE.

EAUX FROIDES 47° FAHRENHEIT. Ces eaux contiennent les principes suivants: PRINCIPES GAZEUX.

Acide Carbonique (dissout en eau) Proto-carbone d'hydrogène (en abondance) PRINCIPES SALINS.

EFFETS THERAPEUTIQUES ET PHYSIOLOGIQUES DES EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE.

Nous avons vu par l'analyse de ces eaux qu'elles renferment plusieurs sels actifs à base de soude, de magnésie et de chaux unis aux acides chlorhydrique, carboniques et sulfuriques.

MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX DE PROVIDENCE ET SA DOSE.

Cette eau se prend soit pure, soit mêlée à quel que tisane, soit combinée au vin, au lait ou au sirop quelconque, selon le goût des individus.

GUÉRISON. Depuis que ces eaux sont connues, M. J. L. Sanguin, Marchand à St. Hyacinthe, a fait usage de ces eaux pour une dyspepsie chronique et il en est bien guéri.

LE VILLAGE D'INDUSTRIE.

LE VILLAGE D'INDUSTRIE, étant situé sur la Rivière L'Assomption, au centre d'une grande population dans le District de Montréal, et seulement qu'à 11 milles du Fleuve St. Laurent.

AVIS.

Aux Capitalistes et autres du Canada et des États Unis d'Amérique.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à ceux qui sont en lettres soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Publiques, s'ils ne payent au moins un des versements dus avec intérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour.

AVIS.

Aux Capitalistes et autres du Canada et des États Unis d'Amérique.

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à ceux qui sont en lettres soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Publiques, s'ils ne payent au moins un des versements dus avec intérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour.

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à ceux qui sont en lettres soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Publiques, s'ils ne payent au moins un des versements dus avec intérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour.

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à ceux qui sont en lettres soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Publiques, s'ils ne payent au moins un des versements dus avec intérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour.

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à ceux qui sont en lettres soit pour des Terres du Clergé ou autres terres Publiques, s'ils ne payent au moins un des versements dus avec intérêt, dans le cours de six mois à compter de ce jour.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que le prix de départ des Terres de la Couronne dans le Bas Canada et les conditions du paiement, seront à l'avenir comme suit, pour les colons.

Un quart du prix d'achat sera payable dans cinq ans de la date de l'acquédition.

Les autres trois quarts seront payable en trois versements égaux, à des intervalles de deux ans chaque; le tout avec intérêt.

Personne ne pourra acheter à ces conditions plus de cent acres; et toute vente pour une plus grande quantité pourra être annulée.

L'acheteur, en prenant possession du lot, sera tenu d'ouvrir la moitié de la largeur du chemin sur tout le front de sa terre; et, dans quatre ans de la date de l'achat, de défricher le dixième de la terre, et d'y résider.

Il ne sera émis de patente en faveur de l'acheteur que lorsqu'il aura été prouvé d'une manière satisfaisante qu'il a rempli les conditions de défrichage et autres ci-dessus mentionnées; et que la totalité du prix d'achat et des intérêts aura été payée.

Les acquéreurs, ou autres occupants, ne pourront couper de bois sur leurs lots (à l'exception de ce qu'il leur faudra abattre pour défrichage, ou autres objets d'agriculture) ni en vendre, sans une licence de l'Agent.

Les droits provenant de bois coupé en vertu de telle licence seront portés à l'acquit du prix de la terre, pourvu que les améliorations voulues soient faites; à moins que les droits ne soient payés en comptant.

Le bois coupé sans permission sur des terres sous location, avant l'accomplissement de toutes les conditions requises, sera considéré comme bois de la Couronne coupé sans licence.

Les demandes pour achat devront être faites aux eadres locaux respectifs.

DEUXIEME EDITION DU COURTS TRAITE SUR L'ART ÉPISTOLAIRE, L'USAGE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

CETTE édition est refaite et augmentée d'une instruction sur les règles à suivre et les défauts à éviter en écrivant une lettre, de plusieurs modèles de lettres en français et en anglais, les formules de lettres de change, billets, reçus, quittances; d'une liste des initials des villes qualifiées; d'une liste des localités où il y a un Bureau de Poste, dans le Bas-Canada; d'une liste des chefs des départements sous l'exécution de la Province, et des places de Bureaux respectifs; d'une table d'intérêt à 6 par 100, etc., etc.

Cet ouvrage est recommandé par le Bureau d'examinateurs pour le District de Montréal, et par M. le Surintendant de l'Instruction publique pour le Bas-Canada.

A vendre à Montréal, chez tous les Libraires, et à l'Imprimerie de P. Gendron rue St. Vincent, No. 21.

LIVRES NOUVEAUX.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de livres propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants:

Table listing various books and their prices. Includes titles like 'Bibliothèque de la jeunesse chrétienne', 'Do des Ecoles chrétiennes', 'Gymnase moral', 'Bibliothèque pieuse', 'Do des petits enfants', 'Do de l'enfance chrétienne', 'Do Moral et Littéraire', 'Po Instructive et amusante', 'Do Catholique de Lille', etc.

LA REMISE DES DROITS EST ACCORDÉE AUX ACHETEURS.

Un assortiment très varié de LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits.

MANUFACTURE.

CHS. BAILLARGE, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

GRAINES DE JARDIN DE LA RÉCOLTE DE 1848.

LES grains de jardins sont généralement importés en ce pays, en automne et gardés dans des magazines jusqu'au printemps. Les vaisseaux qui partent l'automne pour le Canada laissent les différents ports d'Europe avant la récolte des grains, ainsi les grains qu'ils apportent sont toutes de l'année précédente et sont par conséquent de vieilles grains lorsqu'on veut les semer en Canada.

DES GRAINES FRAICHES DE LA MEILLEURE QUALITÉ.

Ce moyen, quoique dispendieux a été prouvé par un expérience de plusieurs années, être le meilleur. Les grains qui ont été achetés des soussignés ont toujours réussi. En conséquence, ils invitent le public à faire attention à l'assortiment de GRAINES DE JARDIN et de GRAINES DE FLEURS venant de Paris par le Paquet de Baltimore qui fait voile du Havre, et de Londres par le Devonshire, consistant en une grande variété, parmi lesquelles se trouvent:

Table listing various seeds and plants. Includes: Artichants, Brocoli, Capucines, Cerfeuil, Laitue, Montard, Persil, Ravas, Safran, Épinards, Tabacs, Fèves, Choux-fleurs, Carottes, Fèves rouges, Betteraves blanches, Poireaux, Atarjoline, Asperges, Betteraves, Concombes, Sarrisettes, Melons, Oignons, Panais, Rhubarbe, Saug, Sarrisette, Navet, Pois-fleurs, Citrouille, Romarin, Choux de Savoie, Thym, Tomates, etc., etc.

BENJ. WORKMAN & Co. 172, rue St. Paul, coin du Carré de la Douane.

AUX FABRIQUES.

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique. — Les conditions seront très-faciles. — S'adresser à J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth. Montréal, 2 mai 1849.

DAMIS PAUL, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE.

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, près du Couvent du BON PASTEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET LATOUR, Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PASTRES frais de poste à part.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de port, aux Éditeurs des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Table listing prices for advertisements. Includes: Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6; Chaque insertion subséquente, 0 0 7; Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 6; Chaque insertion subséquente, 0 0 11; Au-dessus de dix lignes, (1ère insertion) chaque ligne, 0 0 4; Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE, & Co., libraire; Trois-Rivières, VAL, GUILLET, Écr. N. P.; Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. BARBEAU; St. Alban, M. H. AUBERTIN; Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'École près de l'Éveché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

PROPRIÉTAIRE. JOSEPH RUYET Imprimeur. RÉDACTEURS, J. LA ROCQUE, J. P. CÉZAS.